

OBSÈQUES DE FEU DJIM ESAÏE ATCHIKPA

Glazoué enterre son maire demain

Félix AGOHOUGO

Décédé le 11 avril dernier, Djim Esaïe Atchikpa, alors maire de Glazoué sera inhumé demain samedi à Sowé, son village natal, à 9 Km de Glazoué. Du côté de sa famille et de la Mairie, toutes les dispositions sont prises pour lui rendre un hommage digne de son rang. En ce moment où il sera porté dans sa dernière demeure, toute la population de Glazoué prie pour le repos éternel de son âme. A 63 ans, Djim Esaïe Atchikpa, premier maire élu de Glazoué, fut cruellement arraché à l'affection de sa population qui pleure encore sa disparition. Au sein de la jeunesse, le sentiment de regret est d'autant plus fort que le maire disparu, ses actions de développement et ses conseils resteront à jamais gravés dans les mémoires.

Feu Djim Esaïe
Atchikpa



RÉSULTATS DANS LA COMMUNE DE GLAZOUÉ

La coordination Fcbe de Thio et d'Assanté conteste les chiffres de la Cena

A. D. S.

« Les résultats de la Cena à Thio et Assanté ne reflètent pas la vérité des urnes. » Christophe Kinha, membre de la coordination Fcbe d'Assanté entouré de Darius Awohouédji, président coordination Fcbe de Thio et de Mr Bokadé étaient hier au Pantagruel de Cotonou

pour donner leur part de vérité. Chiffres à l'appui, ils soutiennent que l'écart des résultats à la sortie des urnes est inconcevable. Ainsi, à Assanté, selon leurs chiffres, l'écart serait de 1 955 entre le nombre d'inscrits issus des urnes et celui de la Cena. A Thio, l'écart serait de 957. Par ailleurs, ils demandent que la Cena s'autosaisisse pour restituer la vérité des urnes.

AVIS AUX CONSOMMATEURS

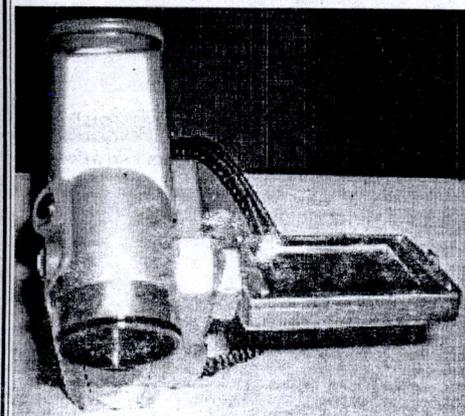
40.000 tonnes d'huile de tournesol frelatée déversées sur le marché européen

Reece H. ADANWENON

Le 21 avril dernier, le Groupe Saipol, N°1 français de la transformation des oléagineux et accessoirement propriétaire de Lesieur a tiré la sonnette d'alarme. Elle aurait remarqué dans son usine de Sète qu'une grande quantité d'huile frelatée en Ukraine est farcie à l'huile à moteur. C'est du moins ce que nous apprend un communiqué de presse de la Ligue pour la défense du consommateur au Bénin. A en croire Romain Abilé Houehou, président de la ligue et signataire du communiqué, cette information aurait été relayée par le Journal Français « Le canard enchaîné » N°4568 dans sa parution du 14 mai 2008. La même source nous apprend que selon des experts européens de la bio nutrition, ces huiles d'origine ukrainienne coupées en lubrifiants pour moteur partent d'une cargaison de 40.000 tonnes qui ont atterri sur le marché européen. En effet, sur les

2800 tonnes d'huile apparemment irréprochables livrées en France, 19.000 tonnes sont déclarées impropres à la consommation. A ce propos, la ligue pour la défense du consommateur béninois, très sensible à ce danger imminent pour la santé, exhorte les organes de contrôle alimentaire, les autorités portuaires, le gouvernement et les consommateurs à faire preuve d'une grande vigilance. Vu la perméabilité de nos frontières où les produits de toute qualité entrent et sortent librement, il est indispensable que les autorités gouvernementales africaines et béninoises en particulier prennent des mesures idoines pour épargner aux populations les dommages liés à la consommation de cette huile. Selon le communiqué de presse, les autorités gouvernementales des pays les plus touchés tels que la France, la Hollande, l'Italie et l'Espagne, traitent les pas à prendre des mesures promptes et répressives pour mettre hors d'état de nuire les auteurs de cette sale besogne.

AVIS DE VENTE



Il est mis en vente
une digital caméra /
vidéo Camcorder,
8.0 mega pixels avec
une carte mémoire.

Prix : 200.000 FCFA

Tél : 93 93 89 68

SUITE À LA DÉCLARATION POLITIQUE CONJOINTE DU G13, DE G4 ET DE FORCE CLÉ

Réaction du porte-parole du bureau de l'Assemblée nationale

Le lundi 19 mai 2008, le G13, la RB, le PSD, FORCE CLE, le MADEP et le PRD ont rendu publique une déclaration politique sur une prétendue paralysie de l'Assemblée Nationale. Une telle déclaration, qui dénote de la mauvaise foi de ses auteurs, mérite des clarifications afin d'éviter la désinformation et l'intoxication de l'opinion publique.

En effet, sur décision de la Conférence des Présidents à sa réunion du 11 mars 2008, la première session ordinaire de l'année 2008 devrait être ouverte le lundi 07 avril 2008 pour permettre aux Députés de « rejoindre leur base avant l'ouverture de la campagne électorale » prévue pour démarrer le 09 avril 2008. Mais tout le monde sait que cette ouverture n'a pu avoir lieu ce jour en raison du boycott de ceux-là qui parlent aujourd'hui de paralysie de l'Assemblée Nationale. Par ailleurs, au cours de cette réunion de la Conférence des Présidents du 11 mars 2008, il a été unanimement retenu que les travaux ne reprendront à l'Assemblée Nationale qu'au terme des élections communales, municipales et locales. Comme tout le monde le sait, le processus électoral a duré plus que prévu. N'est-ce pas pour cette raison que la réunion du Bureau convoquée par le Président de l'Assemblée Nationale pour le 24 avril 2008, soit 04 jours après le premier scrutin, en vue de décider de la date de la première séance plénière n'a pu se tenir faute de quorum ? En son temps les détracteurs ont parlé abondamment d'un boycott de cette réunion, en la présentant comme un exploit et en tentant ainsi de cacher la vérité au peuple.

Respectueux des dispositions du Règlement Intérieur qui imposent que la convocation d'une séance plénière est décidée par le Bureau et la Conférence des Présidents et dans sa volonté de remettre au plus vite le Parlement au travail, le Président de l'Assemblée Nationale a convoqué à nouveau les membres du Bureau et ceux de la Conférence des Présidents respec-

tivement pour les 06 et 09 mai 2008 pour arrêter la date de la plénière. A ces réunions, et après des échanges constructifs, la date de la première séance plénière de la session ordinaire a été fixée au vendredi 23 mai 2008.

C'est donc depuis le 09 mai 2008 que la date de la reprise des travaux à l'Assemblée Nationale est connue. Et depuis quelques jours, des informations sont diffusées à ce sujet. Il est donc surprenant que les signataires de ladite déclaration se croient obligés de demander à cor et à cri « la convocation sans délai de la plénière », alors que bon nombre d'entre eux ont participé à la réunion du 09 mai 2008 qui a fixé la date de la prochaine plénière.

Il est à signaler que sous toutes les législatures, les élections ont toujours obligé les députés à s'éloigner du Parlement pendant une période plus ou moins longue afin de participer aux actions de campagne dans le cadre de leurs partis respectifs. Et les auteurs de la déclaration le savent très bien. Ce n'est donc pas une situation inédite aujourd'hui. L'essentiel est qu'à la reprise des travaux, les députés acceptent d'accroître le rythme du travail pour faire avancer rapidement les dossiers.

Les signataires de la déclaration parlent par ailleurs de lois importantes « en souffrance » et « d'accords de crédits en attente d'autorisation de ratification » tout comme si les Commissions Permanentes devant les étudier ont déjà produit leurs rapports respectifs pour permettre à une plénière de statuer.

Eu égard à ce qui précède, le Porte-parole de l'Assemblée Nationale déplore ce comportement politicien qui tend à cacher la vérité au peuple béninois et à vicier l'ambiance de travail à l'Assemblée Nationale.

Le Porte-parole de l'Assemblée Nationale invite les uns et les autres à plus de responsabilité.

Déclaration lue par
l'honorable Djibril Débourou

MUNICIPALES

A qui doit-on les résultats exceptionnels de la commune de Zagnanando ?

Steve GOUNOUKON

Donner à César, ce qui est à César et à Dieu, ce qui est à Dieu dit l'adage. Après la proclamation des résultats par la commission électorale nationale autonome, plusieurs langues se sont déliées et les appétits des conseillers s'agitent. Cependant, il faudrait très tôt, reconnaître les loups dans la bergerie. Le cas de Zagnanando est des plus illustratif. C'est la seule commune du Bénin ayant regroupé 10 conseillers Fcbe sur les 11 dont dispose cette commune. Et à cela, il faudra y voir, un travail de fourmis, et un vrai travail en amont fait par un grand fils de la localité. Philippe Bognonkpé, est un officier des forces armées béninoises à la retraite, il a su parcourir les cadres de la diaspora d'Agonlin tout en discutant des problèmes de développement et a eu assez de conseils avant d'accepter la suscitation de sa candidature le 08 Septembre 2007 par les étudiants de la commune. C'est d'ailleurs ce qui lui a valu la confiance totale de son électoral où il a fait le raz de marrée jusqu'à obtenir plus de 62% de l'électorat dans son arrondissement. L'homme de ses propres moyens, depuis Avril 2007, est rentré dans les contrées pour sensibiliser les populations sur les actions du Dr Boni Yayi. Il faut noter que l'homme est souvent aux côtés du président Boni Yayi, et a eu le soutien des cadres politiques d'Agonlin, dont les ministres Roger Dovonou, Christine Ouinsavi, les honorables Valentin Somassè, Jannvier Yahouédéhou, d'autres personnalités comme Lambert Koty, Barthélémy Tonadji, Paulin Dossa et autres. L'on se demande pourquoi, c'est aujourd'hui que le plat longtemps concocté par

ceux qui sont restés aux côtés du chef de l'Etat, intéresse les derniers venus. Ils sont nombreux provenant d'autres partis d'opposition et se réclamant aujourd'hui urbi et orbi de l'alliance Fcbe et veulent même s'arroger le titre du premier responsable de la commune de Zagnanando. Et même récemment, l'un des conseillers à déclarer publiquement sur une chaîne de radio, qu'il appartient à un parti d'opposition, ce qui ne l'empêcherait pas d'être simultanément avec la Fcbe. Les populations de Zagnanando sont toujours à l'écoute de Philippe Bognonkpé, le conseiller qui a su faire oublier les autres partis dans la localité. Les félicitations particulières doivent être données à ceux qui ont su garder Zagnanando inviolable. La générosité Philippe Bognonkpé envers la classe étudiante ressortissant d'Agonlin n'est plus à démontrer. Après son élection, a affirmé son désir de joindre l'acte à la parole, puisqu'il a dit au cours de sa tournée de sensibilisation, certains projets de réalisations qui sont en vue. La construction des salles de classe dans les arrondissements ayant frontière sur une autre commune, d'où l'intercommunalité, résoudre le problème récurant d'eau potable, les voies d'accès, aider à l'électrification des trois arrondissements dépourvus, le jumelage de la commune de Zagnanando à une ville européenne dont les négociations sont très avancées, sont autant de choses inscrites dans son agenda. Pour Philippe Bognonkpé le président de la République doit être assez vigilant pour reconnaître ceux-là qui pourraient se retourner contre les intérêts de l'alliance Fcbe. Il serait souhaitable que son Parti Frap lui adresse des félicitations écrites, pourquoi pas le chef de l'Etat à tous ces acteurs plus haut cités à la mesure du travail abattu.